



# Compte-rendu du conseil municipal du Jeudi 27 juillet 2023 LAIRE

## **1) Compte-rendu du conseil municipal du 26.05.2023**

Adopté à l'unanimité.

## **2) Travaux coordination SYDED enfouissement Télécom/Eclairage public**

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des lignes électriques (4 fils) pris en charge par le SYDED, la participation de la commune pour la pose des chambres Télécom et les massifs d'éclairage public s'élève à 24 495.48 € HT. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SOGEA. Unanimité du conseil.

## **3) Demande de subvention SYDED**

7 candélabres avec des LEDs seront implantés dans la rue des Crêts et de la Fontaine. Le coût des poteaux et des crosses (dont 4 reprises) ainsi que des câbles s'élève à 18 080.63 € HT. La commune demande une subvention auprès du SYDED de  $7 \times 175 \text{€} = 1\,225 \text{€}$ .

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à déposer le dossier de subvention.

## **4) Demande de subvention DETR (Fonds vert)**

Dans le cadre des travaux détaillés dans les points 2 et 3, la commune sollicite une subvention de l'Etat au titre du fonds vert pour un montant de travaux de 42 576.11 € HT au taux de 30% soit 12 772.83€.

Unanimité du conseil.

## **5) Demande de subvention AED auprès de la CCPH**

Dans le cadre des travaux de voirie subventionnés par l'Etat ou le Département, la CCPH accorde une subvention de 15% du montant soit un montant prévisionnel de 3 502.20 €.

## **6) Assistance technique à donneur d'ordre**

Pour l'exploitation de la coupe 22, la commune confie l'opération à l'ONF.

Cette mission concerne la recherche d'une entreprise pour l'abattage des arbres et d'une entreprise pour le débardage en bordure de route. Par ailleurs, l'ONF assurera le suivi du chantier, la réception et le cubage. Coût de la mission : 888 € TTC.

Unanimité du Conseil.

## **7) Assiette des coupes pour l'année 2023**

Sur présentation de l'ONF, la coupe n°22 sera exploitée en bloc façonné. C'est dans cette coupe que le bois d'affouage 2023/2024 sera attribué.

## **8 ) Informations et questions diverses**

### Déchets :

Un ambassadeur du tri procède à des vérifications aléatoires chez les particuliers. L'objectif est de diminuer les erreurs de tri encore trop fréquentes dans les poubelles jaunes qui augmentent le coût de traitement. (Exemples de produits trouvés dans les poubelles jaunes sur le périmètre de la CCPH : seringues, bouteilles en verre, nourriture, chaussures...). Dans l'ensemble, le tonnage des déchets récupéré dans les poubelles vertes a diminué de 70T entre 2021 et 2022.

A titre de comparaison, la CCPH a un ratio de 138, 61kg/habitant alors que la moyenne nationale est de 229 kg /habitant.

### Horaires de tonte :

Peut-il être envisagé de déroger à la règle actuelle concernant les horaires de tonte du lundi au samedi et d'autoriser la tonte le dimanche de 10h à 12h ? Cette question revient de manière récurrente mais ne concerne que quelques foyers.

La commission civisme sera consultée pour examiner à nouveau cette situation.

### Passage du jury régional :

Le jury composé de 4 personnes a bien apprécié le travail fourni par l'ensemble du comité fleurissement. Il porte une évaluation très positive sur le village. L'attribution de la 3<sup>ème</sup> fleur sera annoncée le cas échéant lors de la remise des récompenses au label « villes et villages fleuris » courant novembre.

### Travaux d'enfouissement des lignes électriques :

Les travaux s'arrêtent provisoirement le 4 août. L'entreprise SOGEA sera en congés jusqu'à début septembre. La circulation sera rétablie pendant cette période. Le raccordement électrique en souterrain pour tous les niveaux devrait s'effectuer deuxième quinzaine de septembre.

## **Fermeture du secrétariat de mairie**

**En raison des congés annuels, le secrétariat de mairie sera fermé**

**Du 7 août 2023 au lundi 28 août 2023.**

En cas d'urgence, contacter Mr le Maire ou Mrs les Adjoints.